

**MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRIAIE**  
**Place de la Roirie – BP 59**  
**DOMFRONT**  
**61700 DOMFRONT EN POIRIAIE**  
**Tél : 02.33.30.60.60**  
**Fax : 02.33.30.60.67**

## **DECISION 2025-79**

Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2242-1 et L.2242-4 relatifs à l'acceptation des dons et legs par la commune.

Vu la délibération du conseil municipal du 28 mai 2020 portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat,

Vu le don d'un montant de 2 500 € (deux mille cinq cent euros) proposé par Mr DE BREBISSON Alexis au titre des « dons œuvre des campagnes 2025 » pour la réalisation de la salle de bain dans le Presbytère,

Considérant que le don a été versé en date du 24 octobre 2025 sur le compte de la commune pour un montant de 2 500 € sans conditions particulières ;

### **DÉCIDE :**

- De prendre acte de l'acceptation définitive, en vertu de la délégation qui lui a été conférée, du don de 2 500 € fait à la commune par Mr BREBISSON Alexis.
- D'imputer la recette en section de fonctionnement au chapitre 10 à l'article **10251**.
- D'autoriser Monsieur le Maire de Domfront en Poirarie à signer les éventuels documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRIAIE, le 03 novembre 2025

Le Maire,  
Bernard SOUL

